

Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation

Compétence 1 : Concevoir des enseignements dans une démarche APC

- en respectant les principes de l'alignement pédagogiques
- en précisant les attentes pédagogiques aux étudiants
- en considérant la diversité des profils étudiants
- en s'intégrant dans le programme de formation
- en prenant en compte les contraintes de son contexte d'enseignement (effectifs, locaux, calendrier ...)
- en scénarisant l'enseignement de manière à soutenir la réflexivité des étudiants vis-à-vis du développement des compétences

Situations professionnelles de référence :

- Scénarisation d'enseignements ressources au développement des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- Scénarisation de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) au sein d'un BCC

Compétence 2 : Encadrer des activités d'apprentissage

- en soutenant la motivation des étudiants
- en communicant à l'oral et à l'écrit en synchrone et asynchrone
- en variant les postures d'enseignement selon les différents temps d'apprentissage et les modes de travail (individuel, en groupe ...)
- en s'adaptant à l'hétérogénéité des publics
- en permettant aux étudiants d'apprendre de leurs essais/erreurs

Situations professionnelles de référence :

- Enseignement en présentiel ou synchrone
- Encadrement de temps d'apprentissage « hors classe » (asynchrone)

Compétence 3 : Évaluer les apprentissages et les compétences des étudiants

- en distinguant l'évaluation des ressources et des compétences
- en faisant des retours constructifs et formatifs aux étudiants
- en clarifiant les niveaux d'exigences attendues dans une logique de progression
- en limitant les biais inhérents aux méthodes d'évaluation
- en permettant aux étudiants de faire la preuve du développement de leurs compétences

Situations professionnelles de référence :

- Évaluation de l'acquisition de ressources
- Évaluation de performances au sein de mise en situation
- Évaluation du développement des compétences

Compétence 4 : Collaborer en équipe pédagogique

- en mobilisant des résultats de recherche, des outils facilitant l'intelligence collective et l'analyse de pratique
- en partageant ses pratiques pédagogiques avec ses pairs
- en s'inscrivant dans une démarche de co développement en appui sur l'analyse de ses propres pratiques
- en respectant l'investissement et les contraintes institutionnelles de chacun
- en développant les échanges en équipe sur l'organisation d'un programme de formation

Situations professionnelles de référence :

- Séances de partage de pratiques
- Co-construction d'un dispositif pédagogique